

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE LENS

CANTON
DE BULLY-LES-MINES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANGRES

DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril la Commission Administrative s'est réunie en Mairie sous la Présidence de Madame Anouk BRETON.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames BRETON Anouk, DRUELLE Cathy, NOWACKI Martine, WOJCIECHOWSKI Annie, TURLA Marylise, DELLIS Sabine, LEMARCHAND DE LA COUTURE Sandrine ainsi que Monsieur DENNEULIN Denis.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames HOLLEJOET Valérie, PODSIADLY Marie-Emilie, ROMA Véronique, PAU Marie-Andrée et Monsieur CARON Pascal.

Madame TURLA Marylise est élue secrétaire de séance.

Objet : nouvelles demandes de bons alimentaires

Madame BERNARD Maryne, 13 rue des Ormes : femme seule avec un enfant âgé de 2 ans ayant pour ressources 851.76 € d'allocations chômage, 111.19 € de prime d'activité, 182 € de PAJE et 287.05 € d'APL. A partir du mois de Mai elle pourra prétendre à un bon alimentaire de 86 €.

Monsieur BOULLIER André, 9 rue Surcouf : homme seul ayant pour ressources 554.90 € d'allocations chômage et 133 € de rente. Il peut prétendre à un bon alimentaire de 74 €.

Madame DANCOISNE Sandra, 54.4 rue Georges Clémenceau : femme avec 3 enfants à charge âgés de 20, 17 et 7 ans ayant pour ressources 494 € d'allocations chômage, 434.51 € de RSA, 139.83 € d'allocations familiales, 88.42 € d'allocations familiales modulées et 273.02 € de complément familial. La famille peut prétendre à un bon alimentaire de 104 €.

Monsieur FLAMENT Pascal, 18 rue d'Austerlitz : homme seul ayant pour ressources 526.72 € de RSA et 236.48 € d'APL. Il peut prétendre à un bon alimentaire de 74 €.

Madame GUIBON Cindie, 78 rue Georges Clémenceau : femme seule ayant pour ressources 1303.29 € de salaire et 182 € de prime d'activité. A titre exceptionnel la commission a décidé de lui attribuer un bon alimentaire de 74 € pendant 3 mois.

Madame et Monsieur SAILLY, 3 rue du pont : couple ayant pour ressources 1341.43 € de salaire (Madame), 433.70 € de prime d'activité et 25 € d'APL. Ils peuvent prétendre à un bon alimentaire de 86 €.

Monsieur WOETS Dominique, hébergé au 4 rue du pont : Il ne dispose d'aucune ressource actuellement. Il peut donc prétendre à un bon alimentaire de 74 €.

Objet : demandes d'aides sociales

Pour les factures d'électricité/gaz : 4 demandes

-300 € pour Monsieur FLAMENT Pascal, 18 rue d'Austerlitz. Pour ce secours, un mandat sera établi au nom de de GAZ TARIF REGLEMENTE – 17 rue de l'Arrivée 75015 PARIS pour virement sur le compte n° 20041-00001-2900307N020-49 ouvert à la Banque Postale

-123.90 € pour Madame Saint-Maxent Monique. Pour ce secours, un mandat de paiement sera établi au nom d'ENGIE – 1 Place Samuel Champlain 92400 COURBEVOIE pour virement sur le compte n° 20041-00001-2568650S020-18 ouvert à la Banque Postale

-134.40 € pour Madame BERNARD Maryne. Pour ce secours, un mandat de paiement sera établi au nom de TOTALENERGIE, service encaissement TSA 20 88892894 Nanterre cedex 9 pour virement sur le compte n°30076-020-15157800200 -77. (IBAN : FR76 3007 6020 2015 1578 0020 077)

-300 € pour Madame GUIBON Cindie, 78 rue Georges Clémenceau entrée 7. Pour ce secours, un mandat de paiement sera établi au nom d'ENGIE – 1 Place Samuel Champlain 92400 COURBEVOIE pour virement sur le compte n° 20041-00001-2568650S020-18 ouvert à la Banque Postale

Pour les factures d'eau : 2 demandes

-50 € en chèques eaux pour Monsieur MASCLEF Joel, 15 rue des fauvelles

-50 € en chèques eaux pour Madame et Monsieur SAILLY, 3 rue du Pont

Angres, le 14/04/2023



Cathy Drevet
cathy drevet